

Règlement du jeu Gagnez un Érable du Japon

Article 1 – Organisation

La société LES JARDINS DE LA FONTAINE, située ZA Le Petit Gezon 39260 Moirans-en-Montagne | Jura immatriculée au RCS de Lons-le-saunier sous le numéro 793 507 583 00011, organise un jeu gratuit avec obligation d'achat intitulé :

« Gagnez un Érable du Japon », se déroulant du 1er au 30 septembre 2025 inclus, dans l'établissement Les Jardins de la Fontaine.

Article 2 – Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine.

La participation est gratuite, mais soumise à un achat d'un montant égal ou supérieur à 30 € TTC effectué sur place entre le 1er et le 30 septembre 2025.

Une seule participation par ticket d'achat est autorisée.

Les membres du personnel de l'établissement ainsi que leur famille ne peuvent pas participer.

Article 3 – Modalités de participation

Pour participer, les clients doivent :

- Effectuer un achat de 30 € TTC ou plus aux Jardins de la Fontaine pendant la période du jeu.
- Remplir un bulletin de participation avec leurs coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresse e-mail).
- Déposer ce bulletin dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil du magasin.

Article 4 – Tirage au sort et désignation du gagnant

Le tirage au sort aura lieu le 4er octobre 2025 dans les locaux de l'établissement, en présence de la direction.

Un seul gagnant sera tiré au sort parmi les bulletins conformes.

Il sera contacté par téléphone ou e-mail dans les 7 jours suivant le tirage.

Article 5 – Dotation

Le gagnant remportera un Érable du Japon, d'une valeur commerciale de 189€ TTC.

Aucun équivalent en numéraire ne pourra être demandé.

Article 6 – Responsabilité

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le jeu en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté.

Sa responsabilité ne saurait être engagée si le déroulement du jeu devait être modifié.

Règlement du jeu Gagnez un Érable du Japon

Article 7 – Données personnelles

Les informations collectées sont exclusivement utilisées pour la gestion du jeu.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés» et au RGPD, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données, en écrivant à l'adresse suivante :

LES JARDINS DE LA FONTAINE
ZA Le Petit Gezon
39260 Moirans-en-Montagne | Jura

Les données seront supprimées dans un délai de 30 jours après la fin du jeu.

Article 8 – Consultation du règlement

Le présent règlement est disponible gratuitement :

- À l'accueil du magasin pendant toute la durée du jeu
- Sur demande par e-mail ou courrier
- Sur le site internet de l'établissement, <https://www.les-jardins-de-la-fontaine.fr>